



Mairie de BUISSON

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 25 Janvier 2022 à 19h15

Présents : Mesdames Chantal FRITSCH, Florence CHOPIN, Mireille DUCLOS TORTEL, Dominique LE CRONC, Sylvie PUECHLONG, Christine SERRET.

Messieurs Jacques PIOT, Philippe PUIGMAL, Marc COUCHE.

Excusée : Sylvie PUECHLONG

Secrétaire de séance : Philippe PUIGMAL

Début du conseil municipal 6 élus sont présents

Mme le maire propose de rajouter à l'ordre du jour la convention d'honoraires avec Maître Cécile LAVISSE, pour la finalisation du contrat DSP du bar restaurant multiservices.

6 votants : 5 pour et 1 abstention

Approbation du PV du conseil municipal du 18 Janvier 2022.

lors de l'approbation du PV du 18 janvier 2022, 6 élus sont présents : Vote à l'unanimité (6 Votants)

Arrivée de Christine SERRET et Marc COUCHE

Autorisation à Mme le Maire pour la signature du contrat Délégation de Service Public pour le Bistrot multi services,

Les candidatures d'Antonia MAZAS et de Mariette ALLEMAND ont été retenues pour l'exploitation et la gestion du bistrot. Le conseil municipal autorise Mme le Maire à signer le contrat de délégation de service public avec Antonia MAZAS et Mariette ALLEMAND : 7 Votants : 7 voix pour
Christine SERRET n'a pas participé au vote.

Choix des entreprises pour les lots 3, 7 et 9 du marché de travaux de la Tour de Guet :

Entreprises retenues : Lot n° 3 gros œuvre DCA pour un montant de 65 500 € HT

Lot n°7 plomberie ENERGIFRANCE pour un montant de 6 759.67€ HT

Lot n°9 ferronnerie JOVE pour un montant de 39 140 € HT

Vote à l'unanimité pour les 3 lots (8 votants)

Approbation des travaux proposés par l'ONF pour 2022

Accord de principe sur les travaux proposé par l'ONF pour un montant estimé à 2 940€ HT

Vote à l'unanimité (8 votants)

Avenant n°1 pour la maîtrise d'œuvre des travaux du bistrot :

Le montant de l'avenant est de 5 061.90 €HT soit un montant total de maîtrise d'œuvre de 27 671.90 € HT

Vote à l'unanimité (8 votants)

Demande de subvention DETR et DSIL pour « l'espace maison GIRARD »

Le conseil accepte de présenter à M. le Préfet, le dossier relatif à ce projet à la DETR et à la DSIL

Vote à l'unanimité (8 votants)

Demande d'adhésion à l'ANEV (Association Nationale des Elus du Vin) :

Cotisation annuelle 50€ : 8 votants : 6 pour, 1 contre et 1 abstention

Convention d'honoraires avec Maître Cécile LAVISSE, pour la finalisation du contrat DSP du bar restaurant multiservices.

Le montant de cette convention proposée par Maitre Cécile LAVISSE est de 950 € HT soit 1 140 € TTC. Voté à l'unanimité (8 votants)

Bibliothèque : lancer une invitation pour relancer l'activité autour de la bibliothèque

Fin de la séance à 20h30


Le Maire,
Chantal FRITSCH

Le secrétaire de séance,

Philippe PUIGMAL